

Vaud

Les «couteaux suisses» invisibles de l'agriculture mis en vedette

Année internationale des paysannes Trois agricultrices vaudoises témoignent de leur quotidien, entre manque de reconnaissance et combat pour l'égalité. Le Musée de Ballenberg met leur vécu en lumière.

Maxime Rutschmann Textes

Sur son t-shirt, Chantal Tétaz arbore l'inscription «Paysanne et fière de l'être». Symbole, dit-elle, de la lutte que doivent mener en Suisse les femmes dans le monde de l'agriculture. Alors que les Nations Unies ont déclaré 2026 Année internationale des agricultrices, la cheffe de L'éCHO de la Terre à Lussy-sur-Morges se bat pour visibiliser l'engagement et les prestations des femmes dans ce domaine.

Sur le terrain, «nous devons toujours prouver que nous sommes légitimes», raconte Chantal Tétaz. «Il m'a fallu des années pour faire ma place», abonde Virginie Bugnon, qui travaille depuis plus de vingt ans avec son mari, Steve, sur l'exploitation viticole et agricole Bon-Boccard, à Saint-Prex. Celle qui s'occupe seule de la bureaucratie – des salaires à la gestion du personnel, en passant par la vente du vin ou l'organisation des activités œnotouristiques – insiste: «Maintenant, quand les gens ont une question, ils m'appellent directement. Mais pendant longtemps, tout passait par mon époux...»

Chantal Tétaz se souvient des «petits commentaires» sexistes dirigés contre elle lorsqu'elle a commencé à œuvrer sur l'exploitation familiale après le décès de son père, il y a huit ans. «Quand j'ai débuté, je ne savais pas reculer un char. J'entendais des rires qui se moquaient aussi de mon manque de force.»

«On n'est pas reconnues à notre juste valeur»

«Dans notre métier, on est plus critique envers les femmes que les hommes», poursuit Virginie Bugnon, membre du comité de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF). Un exemple avec la transmission du savoir: «Je me suis lancée sur le tard, parce que mon papa pensait qu'un garçon allait reprendre l'exploitation», confie Chantal Tétaz. Mère de deux enfants, elle note que «tout le monde considère [son] fils comme l'héritier naturel, alors qu'[elle a] aussi une fille!»

En 2024, 37% des personnes employées dans l'agriculture étaient des femmes. Mais seules 8% des exploitations étaient dirigées par des agricultrices. Les paysannes sont pourtant «des couteaux suisses», pour reprendre l'expression de Betty Fuchs, retraitée, qui a travaillé



Virginie Bugnon, Chantal Tétaz et Betty Fuchs sont trois agricultrices mises en lumière en cette année internationale qui leur rend hommage. Florian Cella

pendant quarante ans dans l'élevage de vaches laitières. «On sait faire plein de choses, mais on n'est pas reconnues à notre juste valeur! J'avais des journées à rallonge, durant lesquelles il fallait tenir le ménage, faire la lessive, emmener les enfants à l'école et cuisiner pour les employés.»

Cette vie bien chargée, où les tâches domestiques se confondent avec celles de la ferme, demande «une organisation rigide» et peut être «très contraignante», déclare Chantal Tétaz. Ce d'autant qu'en Suisse, une femme sur deux dans l'agriculture travaille sans contrat ni

salaires. «Pour le dire simplement, je n'ai jamais eu de revenu», constate Betty Fuchs.

De plus en plus de femmes se lancent dans le métier

«Certaines femmes n'osent pas demander à leur conjoint une rémunération, alors qu'elles œuvrent à faire tourner un domaine, soit parce que ça fait partie de leur éducation, soit parce que des exploitations vont mal financièrement», regrette Chantal Tétaz. «En cas de divorce, une femme peut se retrouver sans rien», alerte Virginie Bugnon.

L'USPF s'est battue pour une meilleure prévoyance professionnelle des paysannes. Dès 2027, une assurance personnelle pour les conjoints et partenaires enregistrés actifs dans l'exploitation agricole sera exigée pour obtenir les paiements directs. Faute de quoi, une réduction des contributions est prévue.

Virginie Bugnon, Chantal Tétaz et Betty Fuchs militent pour une meilleure solidarité entre les femmes paysannes. «Les instances dirigeantes des organisations agricoles sont encore très masculines, déplore la première

nommée. Il faut batailler pour se faire entendre!»

Alors que près de 20% des chefs d'exploitation atteindront l'âge de la retraite dans les quatre prochaines années, une place plus importante sera-t-elle donnée aux paysannes? «J'ai bon espoir qu'il y aura du changement», se réjouit Virginie Bugnon. «Il y a de plus en plus de jeunes femmes qui se lancent dans le métier, observe, optimiste, Chantal Tétaz. Elles apportent de nouvelles idées, une façon différente de voir les choses et une autre image du monde agricole.»

Lire aussi en page 20

À Ballenberg, l'exposition qui casse une image datée

Jusqu'en novembre, les femmes prennent leurs quartiers au Musée suisse en plein air de Ballenberg (BE). Avec une question simple en guise d'accroche: qui sont celles qui font vivre nos exploitations agricoles et assurent notre production alimentaire? À l'initiative du Service d'information agricole (LID), en collaboration avec l'USPF, l'exposition «Les femmes dans l'agriculture: hier – aujourd'hui – demain» entend mettre un coup de projecteur sur des figures centrales;

et pourtant souvent oubliées. «Nous avons été approchées pour trouver des agricultrices et paysannes des quatre coins de la Suisse avec des secteurs d'activité différents», raconte Virginie Bugnon. Qu'elles soient vigneronnes maraîchères ou éleveuses de bétail.

«Il s'agit d'un projet de sensibilisation au grand public», explique Chantal Tétaz, l'une des paysannes portraiturées. Une partie de l'exposition est consacrée aux pionnières, avec des

photographies d'Ernst Brunner (1901-1979), qui a immortalisé les régions rurales «à une époque où la vie était marquée par le travail manuel, les coutumes et la communauté, mais aussi par l'arrivée de l'industrie et de la technique». «Le Musée de Ballenberg se concentre sur le passé, mais nous souhaitons également nous focaliser sur le présent et l'avenir», complète Virginie Bugnon. Un combat qui passe notamment par une meilleure valorisation des compétences.

Tandis que l'Année internationale des agricultrices 2026 vise à promouvoir les femmes dans l'agriculture et faire progresser leurs droits, les principales concernées s'évertuent à changer l'image d'Épinal qui colle parfois à leur peau. «Certaines personnes imaginent encore la paysanne en train de faire une tresse, en axant uniquement ses tâches sur l'économie familiale, alors que nous sommes très polyvalentes, tance Virginie Bugnon. Ça me hérisse les poils!»

Le parc d'activités de La Veyre-Derrey franchit l'obstacle judiciaire

Riviera Le Tribunal cantonal rejette les recours contre le parc d'activités de La Veyre-Derrey. Le plan d'affectation pour la création d'un parc d'activités économiques sur le site de La Veyre-Derrey, à Blonay - Saint-Légier, a été confirmé par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Les recours déposés par plusieurs particuliers et associations ont été rejetés.

Le projet, porté par les Communes de Blonay - Saint-Légier et Vevey, prévoit l'aménagement d'une zone d'activités de près de 90'000 m² à proximité de l'échangeur autoroutier de La Veyre. D'après le plan, quelque 45'000 m² de surfaces de plancher sont destinées à accueillir des entreprises artisanales et industrielles, avec la création de plus de 500 emplois.

Les opposants contestaient notamment l'ancrage du projet dans la planification cantonale et régionale. Le Tribunal a toutefois constaté que le lieu fait partie du site stratégique de développement d'activités (SSDA) N°19, identifié dans le Plan directeur cantonal et approuvé par la Confédération en 2022. Les juges soulignent que le projet répond aux besoins régionaux en zones d'activités, les entreprises du secteur secondaire étant actuellement contraintes de se délocaliser faute de surfaces disponibles.

Le grief de la pollution écarté

Concernant les craintes liées à la saturation du réseau routier, l'arrêt relève que le projet générera une augmentation de trafic d'environ 3% sur la route du Rio-Gredon. Les études de mobilité concluent que les infrastructures existantes, complétées par des mesures d'accompagnement et le réaménagement prévu de la route du Rio-Gredon avec voies pour bus et cyclistes, permettront d'absorber cette hausse. Un plan de mobilité de site devra être élaboré dans les deux ans suivant le premier permis d'habiter.

Les griefs relatifs à la pollution de l'air et au bruit ont également été écartés. L'étude d'impact sur l'environnement conclut à des effets peu significatifs sur la qualité de l'air. Pour le bruit routier, des secteurs de protection sont prévus dans le plan, interdisant les ouvrants sur les façades exposées pour les locaux sensibles.

Le Tribunal a estimé que les exigences de participation prévues par le droit fédéral avaient été respectées, relevant les nombreuses actions d'information menées depuis 2014 et la tenue de séances de conciliation avec les opposants. Les recoursants sont condamnés à verser un total de 6000 francs d'émoluments judiciaires et 10'000 francs de dépens aux Communes de Blonay - Saint-Légier et de Vevey. L'arrêt peut faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral dans un délai de trente jours.

Claude Beda

PUBLICITÉ

24heures | Partenaire média

THÉÂTRE
JORAT

VE 1^{ER} ET SA 2 MAI

GEORGE DE MOLIÈRE

DE MOLIÈRE - MISE EN SCÈNE LUDOVIC BARTH ET MATHYLDE DEMAREZ

VE 22 MAI

À LA BAGUETTE!

NICOLAS CHALVIN ET LES CONCERTS SUSPENDUS